

LE PETIT JOURNAL

d'Escaudes

L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été. G.C. Luchtenberg

Très bonne lecture

N° 18 Novembre 2021

LE MOT DU MAIRE

En ce dernier trimestre que penser de l'année que nous venons de traverser avec ses joies et ses désagréments (la pandémie et son lot de restrictions plus ou moins acceptées, une météo indigne d'un bel été, la suppression des fêtes, etc). Mais, face aux catastrophes, à la misère, aux guerres dont souffrent quotidiennement de nombreux humains dans le Monde faisons preuve d'un peu d'humilité.

Pour notre village je regrette beaucoup que les animations proposées habituellement par nos associations pour améliorer la vie quotidienne n'aient pu avoir eu lieu. J'espère, néanmoins, que les conditions sanitaires, devenant moins strictes, leur permettront de redémarrer, et je vous invite à les soutenir car elles constituent l'âme de notre commune.

Par ailleurs le Conseil Municipal a continué de travailler, de finaliser les actions engagées depuis quelques mois telles que l'installation de la nouvelle salle de réunion/salle des mariages, la rénovation des garages du Presbytère, la vente de 9 ha de pins, etc. En outre il travaille aussi à la réhabilitation des logements du Presbytère, à la valorisation du restaurant communal, à la création d'un vrai local d'archives et à la mise en place du nouvel adressage, cette dernière opération fera l'objet d'une communication dédiée.

Au cours de ces derniers mois chacun d'entre nous a pu connaître des moments de joie, de bonheur par la naissance d'un enfant, par un mariage, mais aussi des moments de tristesse par la disparition d'un proche. Dans chaque situation, nous (élus et agents) sommes présents pour vous aider.

La municipalité poursuit ses efforts pour un village propre où il fait bon vivre mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous.

Ayons le sens du civisme, défendons l'intérêt général et celui des plus vulnérables, respectons la tranquillité de nos voisins, soyons respectueux de la nature.

Soyons donc les artisans du bien vivre ensemble dans notre beau village.

Je compte sur la sagesse de chacun pour porter ce message de fraternité et de solidarité dont nous avons tous besoin.



Comme vous avez peut-être pu le remarquer, le site internet de la commune n'est plus actualisé depuis quelques mois. Notre prestataire ayant dû cesser son activité plus tôt que prévu, nous avons dû trouver un nouveau partenaire.

Le nouveau site ne sera disponible qu'au cours du 1er trimestre 2022.

En attendant, pour rester informé(e)s vous pouvez nous suivre sur la Page Facebook

<https://www.facebook.com/escaudes.fr>

INFORMATIONS GÉNÉRALES D'ESCAUDES ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL

Travaux réalisés :

☞ RÉFECTION DU PARC À COCHON ET FOUR À PAIN :

Le Conseil Municipal ayant décidé de sa réfection, les premiers travaux ont été de dégager la végétation qui l'entourait. La mauvaise surprise a été de s'apercevoir que la charpente était délabrée.

Ces travaux ont été **subventionnés à 50 %** et confiés à l'entreprise Spadetto, pour un montant de **4 100 € TTC**.



☞ BARDAGE GARAGES PRESBYTÈRE :

Avant d'entamer des travaux de grande envergure dans les logements du Presbytère lui-même, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les travaux de réfection du bardage afin d'assurer une nouvelle jeunesse à ces bâtiments qui sont utilisés par les occupants des logements.

Le montant des travaux confiés à l'entreprise Spadetto est de **6 900 € TTC** et **subventionnés à hauteur de 50 %**

☞ COUPE DE PINS

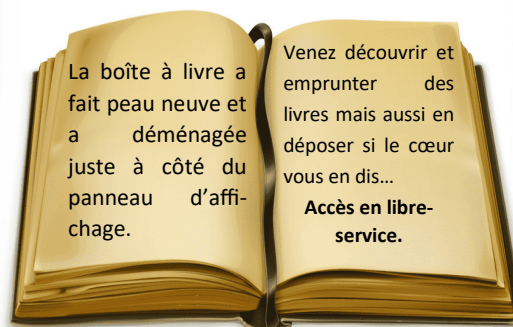
Conformément au plan de gestion établi par la Sté ARGE-FO, la Commune a procédé à une coupe rase d'une partie

de la parcelle communale. Ainsi elle a pu mettre en vente, par adjudication, 1056 pins (soit environ 2 238 m³) qui ont trouvé acquéreur pour un montant de **148 015 €**.



Une éclaircie a également été effectuée, pour un montant de **8 979 €**.

☞ LA BOÎTE À LIVRES



Les Travaux en cours :

☞ LA REMISE AUX NORMES DES 3 APPARTEMENTS DU PRESBYTÈRE :

Comme annoncé dans la précédente édition du Journal Communal, nous avons donc décidé de lancer ce grand chantier de rénovation aussi bien pour le gros œuvre, la plomberie, l'électricité, la plâtrerie ou les menuiseries.

La candidature de Mme Christine KLINGEBIEL a été retenue pour assister la commune dans la maîtrise d'œuvre.

Les travaux devraient commencer en début d'année 2022 pour les logements 1 et 2 et fin 2022 pour le logement 3.

Le montant total des travaux est estimé à 244 000 € environ et pour lesquels nous avons obtenu la moitié en subventions attribuée par l'Etat ; l'autre moitié étant financé par un emprunt que la commune va contracter auprès de la Banque des Territoires à hauteur de 128 000 €.

☞ PLANTATION DE PINS

Comme après chaque coupe rase, la commune a lancé un plan de reboisement de ses parcelles. Ainsi après consultations de diverses entreprises, les travaux de reboise-

ment sont confiés à l'Entreprise ESPUNY TF et concernera 9.70 Ha environ (travaux d'entretien, création de fossés, préparation et reboisement et de plantation)



☞ INSTALLATION DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Depuis début novembre la Commune s'est équipée d'un défibrillateur cardiaque. Il est situé au Foyer Rural et est accessible au public. 24h/24—7j/7. Cet appareil servira également à couvrir les manifestations publiques qui se dérouleront sur la commune.

Quelle formation ?

Une première formation se déroulera le **mercredi 1er décembre à 18h00 au Foyer Rural**. D'autres sessions pourraient être organisées, selon le nombre de personnes inscrites.

Aussi, si vous êtes intéressé(e)s, merci de bien vouloir **vous inscrire et nous retourner le coupon ci-dessous avant le 30/11/2021**

Ph. M, B. D, JL D, S. B

INITIATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

NOM—Prénom : _____

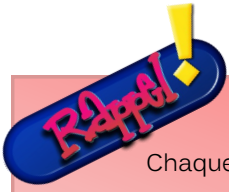
Est intéressé(e) par la session du 1er décembre 2021 à 18h00

autre date

Nombre de personne : _____

☞ vos disponibilités (jours et horaires) : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Incivilités

Chaque semaine des dépôts de déchets de toutes sortes sont constatés aux abords des conteneurs à ordures.

Les conteneurs de tri sélectif doivent impérativement être utilisés pour le verre, le plastique, le papier et le carton coupé en morceaux avant dépôt. Tout autre déchet (ferraille, meubles, bois, vitrages) doivent être porté en déchetterie à LERM ou BAZAS.

Les conteneurs collectifs de déchets ménagers ne doivent pas recevoir des déchets d'autres nature.

Tout manquement à ces règles de base pourra faire l'objet d'un dépôt de plainte de la part de la municipalité.

Par ailleurs il y a lieu de signaler à la mairie tout dépôt sauvage trouvé dans la forêt, ne pas prendre d'initiative avant ce signalement ; cela risquerait de contrarier l'action engagée avec la gendarmerie.

De temps en temps la commune récupère de la terre, du gravier ou divers matériaux pour l'entretien des chemins communaux. Ces dépôts peuvent être attrayants mais, en cas de besoin personnel, demander à la mairie la permission de se servir ne coûte rien !!!

ACCA d'ESCAUDES

Chasse Chevreuil :

Samedi 27 Novembre 2021

Dimanche 12 Décembre 2021

Dimanche 19 Décembre 2021

Dimanche 26 Décembre 2021

Dimanche 2 Janvier 2022

Samedi 29 Janvier 2022

Chasse Cerf—Sanglier :

A partir du 21 Novembre 2021 jusqu'à fin février 2022

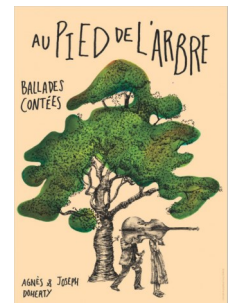
Pour toutes les chasses en battues, il n'y a pas de pause le midi.

RÉTRO SUR LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

Au pied de l'arbre

Dans le cadre de sa programmation artistique et culturelle et afin de redynamiser ses territoires en invitant les habitants à s'évader à travers des rendez-vous qui allient art et nature, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a organisé, en soirée du 12 juillet, la manifestation "Au Pied de l'Arbre" sur notre commune.

Après le rassemblement devant la mairie, Madeleine et Angel, les animateurs du PNR, ont conduit, à travers la forêt, la quarantaine de participants jusqu'au Ciron où attendait Bernard Daudet pour une démonstration de gemmage. Ensuite, tout au long d'une déambulation longeant le Ciron, les artistes, Agnès & Joseph Doherty, nous ont conté des portraits qui mêlent histoires rythmées et musicales, chansons, et informations sur les espèces d'arbres rencontrées.



Cette sympathique soirée s'est terminée au restaurant l'Escaudais devant une grillade de bœuf de Bazas.

ZOOM SUR

Nouveau
Barb' à Pepew
Camion itinérant Coiffeur / Barbier
Hommes-Femmes-Enfants
Tous les Vendredis devant la salle des fêtes d'Escaudes 33840
Modulable selon la demande
06.62.22.79.35
Terrasse au sur Facebook & Instagram

Depuis le 1er octobre, vous avez peut-être pu apercevoir un camion rouge garé à côté du Foyer Rural.

C'est celui d'Elodie, qui vous accueille tous les vendredis sur la place dans son fourgon spécialement aménagé en salon de coiffure.

Les hommes ne sont pas oubliés, elle prend aussi soin de leur barbe

Pour plus de renseignements et prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter au 06.62.22.79.35

Le Barb' à Pepew

INFOS PRATIQUES



MAIRIE

Lundi : 9h00 à 12h00–13h30 à 17h30

Jeudi : 14h00 à 18h00

Le secrétariat est fermé le jeudi matin au public.

Tél. : 05 56 65 64 53



www.escaudes.fr

Mail : contact@escaudes.fr



RESTAURANT L'S'CAUDAIS

Vous accueille tous les jours de 9h00 à 15h00

Et le soir sur réservation.

Pensez à réserver au 05 56 25 22 34.



SALMIS DE PALOMBES Par Sabrina

Ingrédients

- 4 palombes
- Armagnac ou cognac
- Huile
- Sel, poivre
- Vin rouge
- Échalotes
- 200g de lardons
- 200g de champignons de paris
- 1 bouquet garni
- Muscade

Couper les palombes sur le milieu, faites les revenir avec de l'huile dans une poêle, du sel et du poivre.

Faire flamber avec du cognac ou de l'armagnac et les garder au chaud.

Faire bouillir du vin rouge jeune dans un grand faitout. Dès qu'il a bouilli, le faire flamber.

Dans la poêle des palombes, faire revenir les échalotes, les lardons, les champignons avec un bouquet garni.

Mettre les palombes et la garniture dans le faitout avec le vin. Il faut gratter la muscade et faire mijoter à feu doux plusieurs heures.

Laisser refroidir et retirer la graisse.

Faire mijoter de nouveau à feu doux. Vous pouvez faire mijoter autant de fois que vous le souhaitez. Plus ça mijote, meilleur c'est.



DÉCHETTERIE DE LERM et MUSSET

Ouvert le lundi – mercredi– vendredi et samedi de 9 h 00 à 16h00

Fermée les mardis et jeudis.

Pensez à vous munir de votre NOUVELLE carte.

DATES A RETENIR

11 Novembre	Cérémonie du 11 Novembre. RDV à 11 h 00 au Monument aux Morts
Début décembre	Conseil Municipal

Actes d'état-civil



NAISSANCE

Zoé née le 15/07/2021

MARIAGES

Frédéric BERTIN & Sophie DAYNÈS

Victorien SARRAZIN & Karelle CHAPELLE

Fabien ELISSALDE & Fanny LE PECHEUR

DECES

Gilbert SARRAZIN

Didier LABARCHEDE

Lou Bernat besoun,

A noste, i a bère paouse, i damourèoueu lou Bernat e la Bernade ; èreun dus biéys, praoeues coum èreun d'aoutes cops, aouen quaouques lapins e une bréte que les-i hasèoueu un tic de leit e que lous aydèoueu a bioueu .

Un joun, la Bernade mourit. Ere usade per lou travail e la misère. Lou Bernat sé hit une résoun, aquet darrey biatge tout lou mounde aoupé lou ha lous uns après lous aouts. E countunèt son petit trin..trin

Mé benlèou, cheis més après, la bréte sé crébèt....labetz aqui Bernat estit bien malurous, e ploura, e ploura, e ploura..... Un joun, lou curè angout lou trouba per saja dé lou résouna un tic :

- Mé infin Bernat, atz pas plourat quouan boste hémne és morte e adare n'arrèstetz pas dé ploura boste bréte !!!

- Mé qué boleutz Moussu curé, dempuy que ma hemne és morte, m'an aoufrit quouate ou cinc hemnes....mé n'i a pas digun qué m'aougi aoufrit une soule bréte !!!!!

La Isabelle per Brigalhas de Pin